



FICHE DE DONNEES DE SECURITE  
Route 66

**SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom De Produit Route 66  
No Du Produit 346-16

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées Produit de nettoyage. - Nettoyant du film routier  
Utilisations Déconseillées None

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Distributeur : Autosmart International Ltd  
Lynn Lane,  
Shenstone, nr Lichfield  
Staffordshire. WS14 0DH  
England  
www.autosmartinternational.com  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
info@autosmartinternational.com  
Personne À Contacter Mr. Russell Butler

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification (1999/45/CEE) C;R34.  
Pour L'Homme  
Effet corrosif sur la peau et les yeux.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Contient : HYDROXYDE DE SODIUM  
Étiquetage Des Détergents: < 5% NTA (acide nitrilotriacétique) et sels,  
Agents de surface non ioniques,  
Agents de surface amphotères,  
Agents de surface cationiques,

Étiquetage



Corrosif

Phrases De Risque

R34 Provoque des brûlures.

Conseils De Prudence

S23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.  
S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

**Route 66**

S36/37/39

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/ du visage.

S45

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

P14

Contient du (de la) 3-Lauramidopropyl trimethyl ammonium methyl sulfate. Peut déclencher une réaction allergique.

S35

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

**2.3. Autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.2. Mélanges**

TRISODIUM NITRILOTRIACETATE	1-5%
No CAS : 5064-31-3	No CE : 225-768-6
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Eye Irrit. 2 - H319 Carc. 2 - H351	Classification (67/548/CEE) Carc. Cat. 3;R40 Xn;R22 Xi;R36
HYDROXYDE DE SODIUM	1-5%
No CAS : 1310-73-2	No CE : 215-185-5
Classification (CE 1272/2008) Skin Corr. 1A - H314	Classification (67/548/CEE) C;R35
C9-11 Alcohol 6EO	1-5%
No CAS : 68439-46-3	No CE :
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Eye dam. 1 - H318	Classification (67/548/CEE) Xn;R22. Xi;R41.
ALKYLAMINE DICARBOXYLATE	1-5%
No CAS : 90170-43-7	No CE : 290-476-8
Classification (CE 1272/2008) Eye Irrit. 2 - H319	Classification (67/548/CEE) Xi;R36.
3-Lauramidopropyl trimethyl ammonium methyl sulfate	< 1%
No CAS : 10595-49-0	No CE : 234-204-8
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317	Classification (67/548/CEE) Xn;R22. Xi;R36. R43.
2-BUTOXYÉTHANOL	< 1%
No CAS : 111-76-2	No CE : 203-905-0

## Route 66

Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319	Classification (67/548/CEE) Xn;R20/21/22 Xi;R36/38
---	--

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16

### SECTION 4: PREMIERS SECOURS

#### **4.1. Description des premiers secours**

##### Informations Générales

ATTENTION ! Le personnel de premiers soins doit prendre des précautions adéquates pour assurer sa propre sécurité pendant l'opération de sauvetage.

##### Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Rincer le nez et la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

##### Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Garder la personne en observation. Si la personne a un malaise, la transporter en salle d'urgence avec cette fiche. **NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE !**

##### Contact Avec La Peau

Retirer la victime de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

##### Contact Avec Les Yeux

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

##### Informations Générales

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

##### Inhalation

Toux, serrement de la poitrine, sensation d'oppression de la poitrine.

##### Ingestion

Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge. Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.

##### Contact Avec La Peau

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Peut causer de graves brûlures chimiques de la peau.

##### Contact Avec Les Yeux

Risque de vision floue et de graves lésions oculaires. Irritation grave des yeux et des muqueuses, y compris brûlage et larmoiement.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : **CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !**

### SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### Moyens D'Extinction

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

##### Produits De Combustion Dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

##### Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

##### Risques Particuliers

Oxydes de : Carbone. Azote.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

##### Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux.

##### Équipement De Protection Pour Le Personnel De Lutte Contre Le Feu

Écran facial, gants de protection, casque de protection. Choisir un équipement de protection individuelle en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

## Route 66

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques. Retournez le récipient avec le côté endommagé vers le haut pour éviter des fuites.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Porter un équipement de protection approprié. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Les récipients avec la matière déversée doivent être correctement étiquetés selon leur contenu et avec les symboles de danger. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes. Déverser à l'égout si la réglementation locale le permet.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Lire et suivre les recommandations du fabricant. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient.

Critères De Stockage

Entreposage des matières corrosives.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

**SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle**

Appellation	Norme	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Remarques
2-BUTOXYÉTHANOL	VLEP	2 ppm	9,8 mg/m <sup>3</sup>	30 ppm	147,6 mg/m <sup>3</sup>	*
HYDROXYDE DE SODIUM	VLEP		2 mg/m <sup>3</sup>			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Équipements De Protection



Conditions De Procédé

Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures D'Ingénierie

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

Protection Respiratoire

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

Protection Des Mains

Porter des gants de protection. Utiliser des gants de protection en : Polychlorure de vinyle (PVC). Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Protection Des Yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

## Route 66

### Autres Mesures De Protection

Assurer l'accès à une douche oculaire. Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

### Mesures D'Hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter le dégraissage et la gerçure de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

### Protection De La Peau

En cas de risque d'éclaboussures : porter un tablier ou un vêtement de protection spécial.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Clair
Odeur	Suave.
Solubilité	Soluble dans l'eau.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	~ 100 760 mm Hg
Point De Fusion (°C)	~ 0
Densité Relative	~1.075 20
Tension De Vapeur (Air=1)	Non applicable.
Pression De Vapeur	Non applicable.
Taux D'Évaporation	Non disponible.
Valeur pH, Solution Concentrée	~ 13
Valeur pH, Solution Diluée	~ 12.4 @ 1%
Viscosité	~ 1 cSt @ 20 °c
Température De Décomposition (°C)	Non disponible.
Seuil D'Odeur, Bas	Non disponible.
Seuil D'Odeur, Haut	Non disponible.
Point D'Éclair (°C)	Non applicable.
Température D'Auto-Inflammation (°C)	Non applicable.
Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)	Non applicable.
Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)	Non applicable.
Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)	< 0
Propriétés Comburantes	Ne répond pas aux critères relatifs aux comburants.
Observations	Information declared as "Not available" or "Not applicable" is not considered to be justified for enabling proper control measures to be taken.

### 9.2. Autres informations

Composés Organiques Volatils (COV) 6 g/litre

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

## Route 66

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

#### **10.4. Conditions à éviter**

Éviter le contact avec les acides.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Matières À Éviter

Oxydants forts. Acides forts.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.

### **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Skin Corrosion/Irritation - Animal Data

Sans justification scientifique.

Skin Corrosion/Irritation - Human Skin Model Test

Sans justification scientifique.

Skin Corrosion/Irritation - Extreme  $\geq 11.5$

pH  
Corrosif  
Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alcali.

Informations Générales

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

Inhalation

Les vapeurs peuvent irriter l'appareil respiratoire ou les poumons.

Ingestion .

CAUSE DES BRÛLURES.

Contact Avec La Peau

Cause des brûlures.

Contact Avec Les Yeux

CAUSE DES BRÛLURES.

Mises En Garde Sur La Santé

Ce produit chimique peut causer une irritation ou des brûlures de la peau/des yeux (corrosif). Cette substance est corrosive.

Voie D'Exposition

Contact avec la peau et/ou les yeux. Ingestion .

Organes Cibles

Pas d'organe-cible spécifique noté.

Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

#### **Appellation**

Dose Toxique 1 - DI 50

Dose Toxique 2 - DI 50

Conc. Toxique - CL50

Autres Dangers Pour La Santé

ACGIH Carcinogen List.

#### **Appellation**

Dose Toxique 1 - DI 50

Dose Toxique 2 - DI 50

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

#### **Appellation**

Dose Toxique 1 - DI 50

Informations Toxicologiques

Le sel trisodique NTA a provoqué des tumeurs de rein chez les rats et les souris lors de la prise par voie orale et fortement concentré. Ces tumeurs sont basées sur les dommages d'organes lorsqu'on dépasse les limites de concentrations qui sont très fortes, par rapport à l'exposition sur l'homme. Il ne devrait poser aucun risque pour les humains, étant donné le niveau potentiel de d'exposition.

#### **2-BUTOXYÉTHANOL**

1480 mg/kg (oral rat)

220 mg/kg (intrapéritonéal rat)

450 ppm/4 h (inhalation rat)

#### **HYDROXYDE DE SODIUM**

40 mg/kg (oral souris)

325 mg/kg (oral rat)

#### **TRISODIUM NITRILTRIACETATE**

1000-2000 mg/kg (oral rat)

## Route 66

<b>Appellation</b>	<b>C9-11 Alcohol 6EO</b>
Dose Toxique 1 - DI 50	2000 mg/kg (oral rat)
Conc. Toxique - CL50	5 mg/l/4 h (inhalation rat)
Autres Dangers Pour La Santé	
Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.	
<b>Appellation</b>	<b>ALKYLAMINE DICARBOXYLATE</b>
Autres Dangers Pour La Santé	
Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.	
<b>Appellation</b>	<b>3-Lauramidopropyl trimethyl ammonium methyl sulfate</b>
Dose Toxique 1 - DI 50	>2000 mg/kg (oral rat)
Autres Dangers Pour La Santé	
Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.	

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité :

On ne s'attend pas à ce que le produit soit toxique pour les organismes aquatiques. On ne s'attend pas à ce que le produit soit nocif pour les processus de traitement des eaux usées. Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents. Le produit peut affecter l'acidité (le facteur pH) de l'eau, avec un risque d'effets nocifs pour les organismes aquatiques.

#### **12.1. Toxicité**

Toxicité Aiguë - Poissons

Non déterminé.

Toxicité Aiguë - Invertébrés Aquatiques

Non déterminé.

Toxicité Aiguë - Plantes Aquatiques

Non déterminé.

Toxicité Aiguë - Micro-Organismes

Non déterminé.

Toxicité Aiguë - Organismes Terrestres

Non déterminé.

#### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Dégradabilité :

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Le produit est biodégradable, mais ne doit pas être rejeté à l'égout sans autorisation préalable des autorités.

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Potentiel De Bio-Accumulation :

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Coefficient De Partage < 0

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

Mobilité :

Ce produit est soluble dans l'eau.

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

#### **12.6. Autres effets néfastes**

Aucun connu.

## Route 66

**Appellation** 2-BUTOXYÉTHANOL

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l 1395-1575

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 1815

Ci 50, 72 H, Algue, mg/l &gt;500

## Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

## Potentiel De Bio-Accumulation

Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

## Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

**Appellation** HYDROXYDE DE SODIUM

## Écotoxicité

Le produit peut affecter l'acidité (le facteur pH) de l'eau, avec un risque d'effets nocifs pour les organismes aquatiques.

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l 125

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 40-240

## Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

## Potentiel De Bio-Accumulation

Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

## Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

**Appellation** TRISODIUM NITRILOTRIACETATE

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l 114-470

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 560-1,000

Ci 50, 72 H, Algue, mg/l 180-320

## Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

## Potentiel De Bio-Accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

## Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

**Appellation** C9-11 Alcohol 6EO

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l 10

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 10

Ci 50, 72 H, Algue, mg/l 10

## Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

## Potentiel De Bio-Accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

## Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

**Appellation** ALKYLAMINE DICARBOXYLATE

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 97

## Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

## Potentiel De Bio-Accumulation

Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

## Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

**Appellation** 3-Lauramidopropyl trimethyl ammonium methyl sulfate

## Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

## Potentiel De Bio-Accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

## Dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

## Informations Générales

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

## Route 66

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**14.1. Numéro ONU**

No. UN (ADR/RID/ADN)	1824
No. UN (IMDG)	1824
No. UN (ICAO)	1824

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Désignation Officielle De Transport SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Classe ADR/RID/ADN	8
Classe ADR/RID/ADN	Classe 8 - Matières corrosives.
No. D'Étiquette ADR	8
Classe IMDG	8
Classe/Division ICAO	8
Étiquettes De Transport	

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	II
Groupe d'emballage IMDG	II
Groupe d'emballage ICAO	II

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin  
Non.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Code IMDG, Groupe De Ségrégation	18. Alkalis
EMS	F-A, S-B
Code Hazchem	2R
No. De Danger (ADR)	80
Code Restriction De Tunnel	(E)

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

Classe De Danger Pour L'Eau

WGK 2

## Route 66

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

### Informations Générales

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

### Commentaires De Mise À Jour

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

Date De Révision 11/05/2011

Révision 7

Date De Remplacement 11/05/2011

### Phrases - R (Texte Intégral)

R40	Effet cancérigène suspecté : preuves insuffisantes.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R36	Irritant pour les yeux.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R35	Provoque de graves brûlures.
R41	Risque de lésions oculaires graves.

### Mentions De Danger Complètes

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H332	Nocif par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

### Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.